ANALYSE D'OUVRAGE

Environnement et aquaculture, par Jean Petit, coord., Paris INRA, 1999, 2 vol., 228 et 370 p.

Dans les conditions d'exploitation actuelles, les établissements aquacoles, qu'il s'agisse de piscicultures, d'ostréicultures ou d'élevages de crevettes sont intimement liés à l'environnement en particulier aquatique, l'eau servant de substrat physique pour la production et recevant des effluents très variés en provenance des élevages. Il est donc essentiel que l'eau admise dans le système d'exploitation (et aussi celle qui en sort) soit d'une qualité permettant des performances d'élevage optimales et une bonne qualité des produits obtenus. L'aquaculture offre aussi la particularité d'être tributaire tant de la qualité que de la quantité d'eau disponible et ne peut se développer que dans un milieu non dégradé. Son développement doit donc être bien maîtrisé afin de préserver la ressource eau et l'environnement en général.

Les préoccupations environnementales accrues ces dernières années et l'acuité des problèmes de l'eau ont généré, d'une part, des techniques et procédés plus ou moins élaborés pour réduire les impacts négatifs des élevages sur le milieu et, d'autre part, une réglementation touffue. Cette dernière fait parfois de la demande de création d'une pisciculture et de la décision d'autorisation un parcours difficile dans les arcanes du nouveau droit de l'environnement.

La plupart des ouvrages traitant de l'aquaculture en relation avec l'environnement portent surtout sur les aspects techniques, proposant des solutions mais ne prenant pas bien en compte les aspects juridiques et réglementaires d'ailleurs difficiles à cerner et très changeants. C'est la prise en compte conjointe des aspects techniques et juridiques qui fait l'originalité de cet ouvrage multi-auteurs coordonné par Jean Petit et dont la teneur résulte d'un grand nombre de réunions rassemblant techniciens, juristes, administratifs…où ces sujets ont été discutés en profondeur durant plus d'une année.

Le premier volume traite en fait de ces aspects techniques et se présente sous la forme d'un manuel pratique. Les auteurs, chercheurs et professionnels de l'aquaculture, ont rassemblé les données techniques, économiques et scientifiques nécessaires à l'évaluation des projets d'implantations aquacoles en conformité avec les orientations du droit actuel de l'environnement. Les aspects juridiques et réglementaires sont traités dans le second volume qui prend en compte les autres usagers de l'eau et de l'espace qui se trouvent en compétition avec l'aquaculture, comme le tourisme et la pêche, et ceci à l'échelle du littoral ou du bassin versant. Sont traités les droits de prélever de l'eau et d'accès aux sites proches de l'eau, que ce soit en bordure de rivière ou sur le domaine public maritime. Le lecteur y trouvera commentés les textes planifiant l'accès aux territoires qui jouxtent l'eau (schémas de mise en valeur de la mer, schémas d'aménagement et de gestion des eaux,.) et les procédures à respecter pour obtenir les autorisations d'accès à l'eau. Pour la production aquacole, les études d'impact et de risques, qui forment le cœur des procédures conduisant à accorder les autorisations, peuvent faire l'objet de controverses car étant fondées sur des connaissances scientifiques le plus souvent fragmentaires.

Cet ensemble de 2 volumes sera un guide précieux pour tous les partenaires impliqués dans le développement l'aquaculteur, les agents en charge de la protection des milieux, les élus locaux et, en un mot, tous les décideurs à l'aval qui disposeront ainsi des éléments indispensables pour fonder leurs décisions.

Roland BILLARD

Cybium 2000, 24(2) 160.